

Bernes, le 25 octobre 1918.

Département Politique
Suisse.

Division des Affaires Etrangères

111. G.R.

Prière de rappeler ce
numéro dans la réponse.

Conférence de la Paix.

Monsieur le Ministre,

Nous désirons vous rappeler que nous n'avons pas changé notre point de vue en ce qui concerne l'avantage qu'il y aurait pour la Suisse à voir la conférence de la paix se réunir chez-nous. Sans vouloir nous imposer ni faire aucune démarche bruyante dans ce sens, nous ne voulons pas toutefois nous laisser complètement oublier et nous ne voyons aucune objection à ce que, lorsque l'occasion s'en présentera, vous donniez à entendre que nous sommes tout disposés à offrir l'hospitalité à une conférence éventuelle.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de notre haute considération.

Envoyée à MM. :

Dunant,
Carlin,
Mercier,
Mengotti,
Wagnière
Bourcart,
Sulzer.

